

Programme de doctorat en histoire – Parcours de scolarité¹

(valable pour les admissions de l'automne, de l'hiver ou de l'été)

		<p>*Dès le premier trimestre, on doit procéder à l'approbation du sujet en remplissant le formulaire « Plan de formation ». On le retournera signé à : etudes.sup.histoire@groupe.usherbrooke.ca</p>	<p>https://www.usherbrooke.ca/flsh/fileadmin/sites/flsh/documents/Formulaires/Plan_formation_2024.pdf</p>	
BLOC COURS (lectures) - 12 crédits				
Trimestres	Code et titre de l'activité pédagogique	Crédits	Contenus	Formalités administratives
(An 1) 1^{er} trimestre	HST 920 - Champ principal (1 trimestre)	3	<p>* Programme de lecture de 5000 à 6000 p. La liste est établie par le directeur ou la directrice de thèse qui supervise cette activité. Elle sera soumise puis approuvée par le Comité de programme au plus tard 20 jours après le début du trimestre.</p> <p>*75% du corpus de lectures est consacré à l'exploration du champ spatiotemporel large. On s'assurera autant que possible de couvrir les facettes sociale, politique, économique et culturelle du champ spatio-temporel. Le comité suggère d'intégrer une portion conséquente d'études dites « classiques », soit celles qui</p>	<p>*L'étudiant.e et le ou la professeure.e remplissent le formulaire de tutorat et le soumettent au comité de programme : https://www.usherbrooke.ca/flsh/fileadmin/sites/flsh/documents/Formulaires/Activite_tutorale_24_08_16.pdf</p> <p>*Un formulaire d'incomplet est à remplir si activité n'est pas complétée dans les temps.</p>

¹ La scolarité au doctorat est d'une durée de 12 trimestres (4 ans). Il est néanmoins possible de disposer d'une année supplémentaire : la scolarité durera alors de 5 ans.

			<p>sont souvent citées dans les travaux et autour desquelles sont structurés les grands débats historiographiques. Des études plus contemporaines, témoignant du renouvellement de la recherche, ont aussi leur place dans un programme équilibré.</p> <p>25 % du corpus de lectures (livres et articles) sera resserré autour de l'objet de la thèse lui-même. C'est ici, surtout, que les étudiant·e·s sont invités à formuler des suggestions.</p>	*Évaluation par Genote : mention
(An 1) 2^e trimestre	HST 921 - Champ secondaire (1 trimestre)	3	<p>*Programme de lecture de lecture 5000 à 6000 pages, établi par le ou la professeur·e. Le comité suggère d'intégrer une portion conséquente d'études dites « classiques », soit celles qui sont souvent citées dans les travaux et autour desquelles sont structurés les grands débats historiographiques. Des études plus contemporaines, témoignant du renouvellement de la recherche, auront aussi leur place dans un programme équilibré.</p> <p>*Le champ secondaire pourra être, au choix, spatiotemporel (complémentaire à celui de la thèse) ou thématique.</p>	<p>*L'étudiant·e et son professeur·e remplissent le formulaire tutorat et le soumettent au comité de programme. https://www.usherbrooke.ca/flsh/fileadmin/sites/flsh/documents/Formulaires/Activite_tutorale_24_08_16.pdf</p> <p>*Formulaire d'incomplet à remplir si activité non complétée.</p> <p>*Évaluation par Genote : mention</p>
(An 1) 3^e trimestre	HST 922 - Activité de synthèse	6	<p>*Les deux superviseur·e·s (HST 920 et HST 921) soumettent leur question respective au comité de programme pour approbation. *Cette question est large et vise à rendre compte des caractéristiques générales et des évolutions historiographiques dans le champ étudié.</p> <p>*Une période de 20 jours ouvrables est allouée pour la rédaction des deux dissertations.</p>	*Le ou la responsable reçoit un formulaire de notation de la FLSH. Il retournera le formulaire signé à la FLSH.

			* Les membres du jury disposent de deux semaines pour lire et évaluer les réponses. De préférence, la séance d'activité de synthèse a lieu en présentiel et avant le 24 juin (si tenue au trimestre d'été).	
Activités pédagogiques au choix - 3 crédits (*)				
Trimestre				
(An 1) 3^e trimestre ou (An 2) 4^e ou 5^e trimestre	HST 924 - Recherche et diffusion : expérience pratique	3	* L'étudiant·e identifie un stage dans un milieu professionnel où il peut acquérir une expérience pratique de type « personnel hautement qualifié ». Cette démarche relève de son initiative. Ce stage d'environ 135 heures ne sera pas uniquement technique et sollicitera compétences de 3 ^e cycle. *Le choix du stage doit respecter les attendus relatifs au HST 924 (les paramètres seront disponibles sur le site Web du département d'histoire).	*L'étudiant·e et la personne directrice de sa thèse remplissent le formulaire de demande d'autorisation de stage et le soumettent au ou à la responsable de programme. https://www.usherbrooke.ca/flsh/filadmin/sites/flsh/documents/Formulaires/Activite_tutorale_24_08_16.pdf *Évaluation par Genote : Réussite/Échec
	(*) ou inscription à une activité pédagogique autre que le HST 924 ²	3	*La personne étudiante soumet à l'approbation du ou de la responsable de programme et au comité de programme l'activité pédagogique qu'elle souhaite suivre (joindre un plan de cours de l'activité).	* Une fois l'autorisation obtenue, la personne étudiante doit écrire un courriel au Secrétariat des études supérieures pour faire inscrire l'activité à son dossier : etudes.sup.histoire@groupes.usherbrooke.ca

² En lieu et place du HST 924, la personne étudiante peut choisir de s'inscrire dans un cours ou un séminaire de cycles supérieurs ou dans une école d'été (au sein de l'Université de Sherbrooke ou en dehors) de cycles supérieurs qu'elle juge pertinente à sa recherche doctorale. Dans un tel cas, une autorisation préalable doit être accordée par la personne responsable de programme et la notation se fait par allocation globale de crédits.

				<p>*Pour une activité pédagogique suivie en dehors de l'UdeS, on doit remplir le formulaire du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) https://aehe.bci-qc.ca/fr/. Une attribution globale de crédits remplace alors la notation.</p>
--	--	--	--	---

BLOC RECHERCHE (préparation) - 15 crédits

Trimestres	Code et titre de l'activité pédagogique	Crédits	Contenus	Formalités administratives
(An 2) 6^e trimestre	HST 923 - Activités doctorales	3	<p>*Dans le cadre de cette activité (qui peut s'étirer sur deux trimestres), deux participations sont attendues parmi cette liste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication dans un colloque scientifique (autre que colloque étudiant) • Animation d'une séance dans un cours ou un séminaire de 1^{er} ou 2^e cycle • Contribution intensive à l'organisation d'une activité scientifique (autre qu'un colloque étudiant) • Participation substantielle au développement d'une application en humanités numériques • Autre activité pertinente (avec l'accord de la personne responsable). <p>*Un bref rapport d'au plus 5 pages (interligne et demi) ainsi que des preuves de participation (programme de colloque, plan de cours) sont présentés à la personne responsable de programme.</p>	<p>*L'étudiant-e et le ou la responsable de programme remplissent formulaire d'inscription et le retourne au Secrétariat des études supérieures : https://www.usherbrooke.ca/flsh/filadmin/sites/flsh/documents/Formulaires/Activite_tutorale_24_08_16.pdf</p> <p>* La personne responsable reçoit le rapport, les preuves et attribue la note dans Genote: R/E</p>

<p>(An 2) 4^e trimestre</p>	<p>HST 925 - Préparation au projet de thèse</p>	<p>6</p>	<p>*Cette activité peut s'étirer sur deux trimestres.</p> <p>*Sous la supervision de sa directrice ou de son directeur, l'étudiant·e s'emploie à préparer son projet de thèse. Il mène des lectures dirigées pour son bilan historiographique, définit sa problématique et ses hypothèses, précise son corpus de sources et sa méthodologie. Il ou elle établit également un calendrier réaliste qui balise les étapes de la rédaction de sa thèse jusqu'au dépôt initial.</p> <p>*L'activité se termine par le dépôt d'un avant-projet de thèse (40-45 pages, interligne et demi, avant bibliographie). Une copie du document est envoyée à la personne responsable de programme.</p>	<p>* L'activité est inscrite par défaut dans le dossier de l'étudiant·e au 4^e trimestre. Elle peut s'étirer sur deux trimestres sans qu'un formulaire de délai ne soit à remplir.</p> <p>* La personne directrice attribue un résultat dans Genote : R/E</p>
<p>(An 2) 6^e trimestre</p>	<p>HST 926 - Projet de thèse</p>	<p>6</p>	<p>*Le projet de thèse (40-45 pages, interligne et demi, avant bibliographie) est soumis aux membres du jury au plus tard le 1^{er} mai. Le document écrit contient tous les éléments qui permettent d'évaluer la capacité du doctorant·e à construire et structurer son projet : contexte historique, bilan historiographique, problématique, hypothèses, corpus de sources, méthodologie et plan préliminaire de la thèse.</p> <p>* Le projet sera présenté oralement lors d'une séance au plus tard le 15 mai. En principe, les membres du jury sont les mêmes que pour l'activité de synthèse.</p>	<p>*Le responsable de programme reçoit le formulaire de notation de la FLSH et la retourne signé avec la mention : R/E</p>

BLOC RECHERCHE (thèse de doctorat) - 60 crédits

Trimestres	Code et titre de l'activité pédagogique	Crédits	Contenus	Formalités administratives
(An 3) 9^e trimestre	HST 927 - Rapport d'étape	6	<p>*Cet exercice consiste à évaluer l'état d'avancement des recherches et le calendrier de réalisation.</p> <p>Lors d'une séance préalablement fixée, la personne doctorante présentera à l'oral, devant les membres de son jury (le même que pour le HST 926), un bilan de ses recherches depuis la présentation du projet de thèse.</p> <p>Sont attendus : un état des lieux concernant le dépouillement et le traitement des sources ; un aperçu de l'avancement de la rédaction ; un calendrier réaliste balisant les étapes menant au dépôt initial de la thèse.</p> <p>Lors de cette séance, l'étudiant.e doit faire preuve de ses habiletés en matière de communication. Il profitera des rétroactions pour ajuster, au besoin, ses perspectives de recherche.</p>	<p>*Pour cette activité, il n'est pas besoin de remplir un formulaire d'inscription.</p> <p>*Le ou la responsable de programme organise l'évaluation. La FLSH lui transmet le formulaire de notation qui doit être approuvé et signé par tous les membres du jury d'évaluation.</p>
(AN 4) 12^e trimestre	HST 928 - Thèse de doctorat	54	<p>*L'étudiant·e, avec l'autorisation de sa direction de recherche, effectue le dépôt initial de la thèse. Le directeur ou la directrice établit la liste des membres du jury et la soumet à la FLSH.</p> <p>*La soutenance de thèse est organisée par la FLSH.</p>	*La FLSH approuve le dépôt de sujet et la composition du jury d'évaluation de la thèse.